

» PRESSE NATIONALE

Politique

L'inter

ORPAILLAGE ILLÉGAL EN CÔTE D'IVOIRE : LA DIRECTION RÉGIONALE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE DE LA NAWA SENSIBILISE À BUYO

La direction régionale des Mines et de la Géologie de la Nawa poursuit et intensifie la sensibilisation des populations sur les dangers de l'orpaillage illégal. À Buyo, le Dr Parfait Kouamé Kouadio et son équipe ont échangé, le lundi 31 août 2026, à la salle polyvalente du foyer des jeunes, avec les populations dans toutes leurs composantes. La rencontre s'est tenue en présence du préfet du département, Tibé Gôhoré Bi, d'éléments de la gendarmerie, des responsables locaux de l'Office ivoirien des parcs et réserves (Oipr), ainsi que des services des Eaux et Forêts et de l'Environnement. Les chefs et notables des villages de Gribouo, Lohbozoua, Gbuiy, Dapéoua, Loboville, Belleville, V1, V2, V3, V4, V6 et V8 ont également pris part à cette séance de sensibilisation. Le message du directeur régional a porté sur le thème : « Orpaillage illégal dans le département de Buyo : état des lieux, conséquences et moyens de lutte ».

L'EXPRESSO
QUOTIDIEN

BETTIÉ : LA PRÉFÈTE APPELLE À RENONCER À L'ORPAILLAGE ILLÉGAL

Face aux menaces de destruction de l'environnement, la préfète du département de Bettié, Tinan Marie Chantale Touhou, a exhorté les populations à s'abstenir de toute activité d'orpaillage illégal. C'était le mardi 1er septembre 2026, lors de la cérémonie d'honneur à l'emblème national. Chantale Touhou a alerté les populations sur les conséquences de l'orpaillage illégal sur l'environnement et la santé, tout en dénonçant la complicité de certains propriétaires terriens qui facilitent l'installation des orpailleurs sur leurs parcelles. Elle a rappelé que l'exploitation de l'or doit se faire dans le strict respect de la légalité. Elle a précisé que, dans le département de Bettié, seule une entreprise basée à Appronpron-Afewa dispose actuellement d'une autorisation d'exploitation semi-industrielle. « On peut mener cette activité, mais il y a des dispositions qui doivent être engagées, notamment l'enquête de commodo et incommodo, ainsi qu'une étude d'impact environnemental et social », a-t-elle expliqué.

soirinfo

LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET RISQUES DE RADICALISATION EN CÔTE D'IVOIRE : LE CNDH MET EN ŒUVRE UN PROJET VISANT À RENFORCER LA COLLABORATION ENTRE POPULATIONS ET POLICIERS

Dans un contexte régional marqué par la montée des menaces sécuritaires, de l'extrémisme violent et des risques de radicalisation, le respect des droits de l'Homme dans les opérations de sécurité constitue un facteur essentiel de consolidation de la paix. Cet acte renforce également la confiance entre les populations et les forces de sécurité, et contribue efficacement à prévenir des conflits. Ayant pris toute la mesure de l'importance de la situation, le Conseil national des droits de l'Homme (Cndh), en partenariat avec l'Institut danois des droits de l'Homme (Iddh), a mis en place un projet dénommé "Renforcer la protection des droits de l'Homme, instaurer la confiance et prévenir la radicalisation en Afrique de l'ouest". Ce programme, financé par l'ambassade du Danemark au Ghana dans le cadre du programme du Psp-Wa 2025-2028, était inscrit au centre d'un atelier, le mercredi 2 septembre 2026, au siège du Cndh, à Cocody-Deux Plateaux-Vallon. Pendant 27 mois, il s'agira pour les équipes du Cndh et de l'Iddh de se rendre dans 15 régions ciblées de la Côte d'Ivoire pour la mise en œuvre de ce projet.

Au total, 70 planificateurs des Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI) et celles des États-Unis d'Amérique se sont réunis hier, mercredi 2 septembre 2026, à l'hôtel des armées sis à Abidjan-Plateau, pour élaborer un plan d'actions quinquennal 2027-2031 de coopération militaire entre les deux pays. Lors de l'ouverture officielle de ce séminaire le chef d'état-major général des armées, le général d'armée Lassina Doumbia a situé l'intérêt de cette initiative des deux armées. « Ce document de référence sera adossé à des thématiques hautement stratégiques, englobant aussi bien les composantes Terre, Air et Mer que les défis du futur tels que la cybersécurité, la logistique, le renseignement, la communication opérationnelle et les actions civilo-militaires. Autant de domaines qui constituent ensemble les véritables piliers de notre architecture globale de défense », a-t-il fait remarquer. Tout en comptant sur l'expertise mutuelle et la rigueur des planificateurs ivoiriens et américains pour doter les deux armées d'un outil de coopération moderne, interopérable et performant, le général d'armée a souhaité que ce plan d'action soit « pragmatique, ambitieux et directement applicable sur le terrain ».

Economie 

soirinfo

TRANSFORMATION DU SECTEUR DU TEXTILE EN CÔTE D'IVOIRE : LE CEPICI MOBILISE DES INVESTISSEURS À SHANGHAI

Une délégation du Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (Cepici), conduite par la Directrice générale (Dg) Solange Amichia, a pris part, du 25 au 27 août 2026, au Salon Intertextile Shanghai, en Chine. Selon nos sources, à travers cette participation, l'agence gouvernementale dédiée à la promotion des investissements privés et au renforcement du secteur privé en Côte d'Ivoire entend accélérer la mobilisation des investissements asiatiques, en général, et chinois, en particulier, pour la transformation industrielle du secteur du textile. Pour ce faire, le Cepici conçoit qu'il est impératif de passer de l'étape des intentions d'investissements à celle des projets réalisables dans ce secteur. L'ambition affichée est de faire évoluer la filière d'un modèle centré sur la production de coton vers une chaîne de valeur intégrée couvrant la filature, le tissage, la teinture, la confection et la finition. Il s'agit aussi de positionner le pays sur les nouveaux standards du secteur, que sont la traçabilité, la réduction de l'empreinte carbone, l'économie circulaire et l'innovation.

soirinfo

INCLUSION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES D'AGROFORESTERIE : LE CCESP ET DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS EN QUÊTE DE SOLUTIONS

Au sortir des deux jours, du 2 au 3 septembre 2026, que dureront les travaux de l'atelier sur l'inclusion financière des entreprises de l'agroforesterie en Côte d'Ivoire, qui se tient à Abidjan-Plateau, les participants devront faire des recommandations concrètes permettant aux décideurs de trouver des solutions à la connexion des dites entreprises aux établissements bancaires et financiers. C'est la mission que leur ont assignée, mercredi 2 septembre 2026, à l'ouverture de la session, Soumahoro Dely, conseiller technique représentant Adama Coulibaly, ministre de l'Economie, des finances et du budget ; Michel Malan, conseiller technique représentant Kalil Konaté, ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'artisanat ; et Mariam Fadiga Fofana, secrétaire exécutive du Comité de concertation Etat-secteur privé (Ccesp).

Fraternité Matin

JOURNÉES NATIONALES DU CACAO ET DU CHOCOLAT : LE MÉRITE AGRICOLE CÉLÉBRÉ

À l'occasion des Journées nationales du cacao et du chocolat (Jncc) qui se sont ouvertes le 2 septembre, le gouvernement a célébré l'excellence et le dévouement de ses acteurs majeurs. La cérémonie a été présidée par Bruno Nabagné Koné, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières. L'événement a mis en lumière la qualité du travail, la rigueur et l'effort des organisations de planteurs et des coopératives, à travers d'importants prix et des équipements. Cette distinction a permis de saluer les performances individuelles et collectives qui font la force de la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao. Cela, en insistant sur la qualité et la professionnalisation du secteur.

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières à travers le Projet de mise en place d'une Assurance Récolte Indicielle en Côte d'Ivoire (Passir) a ouvert, ce mercredi 2 septembre 2026, un atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs de la filière riz sur l'Assurance indicielle. Selon Diby Kokora Alexandre, Directeur général de la Planification, des Statistiques et des projets, le secteur agricole est soumis à plusieurs facteurs de risque et un secteur qui est lui-même une combinaison de plusieurs facteurs, la terre, l'eau, la pluie, le climat, qui eux-mêmes sont des facteurs qui sont soumis au risque. Pour lui, partout il y a risque, il y a nécessité de pouvoir mitiger ce risque pour permettre aux acteurs de pouvoir pleinement bénéficier de l'accompagnement financier dont ils ont besoin pour mener leurs activités... Diby Kokora Alexandre a précisé que pour atteindre cet objectif, l'État a mis en place le Passir qui doit permettre, dès l'année 2027, d'avoir les premiers produits d'assurance disponibles pour les agriculteurs.

Société 

MAFÉRÉ : VAGONDO DIOMANDÉ ET AKA AOUÉLÉ INAUGURENT LES BUREAUX ET LA RÉSIDENCE DU SOUS-PRÉFET

Les bureaux et la résidence du sous-préfet de Maféré ont désormais fière allure. Sortis de terre pour les bureaux et réhabilités pour la résidence, les deux édifices ont été inaugurés hier par le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Protection civile, le Général Vagondo Diomandé et le président du conseil régional du Sud-Comoé, Dr Eugène Aka Aouélé. Fruit de la synergie entre les pouvoirs publics, les collectivités et le secteur privé, cette réalisation a été vivement saluée par le ministre. Initiée par l'Etat, la construction des bureaux administratifs a été achevée grâce à une contribution de 35 millions de FCFA de la société Sud-Comoé Caoutchouc (SCC), qui a également investi 30 millions de FCFA dans la réhabilitation de la résidence du sous-préfet. L'État a, pour sa part, financé les équipements des deux infrastructures, portant l'investissement global à plus de 300 millions de FCFA, a précisé le ministre.

STRATÉGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE : LE FINANCEMENT 2024-2028 AU CŒUR DU DÉBAT

La Direction générale de la Protection sociale du ministère de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle a convié, le 2 septembre, au Plateau, des représentants d'une quinzaine de ministères partenaires et acteurs de la Stratégie nationale de protection sociale (Snps) à un atelier. Cette rencontre, organisée en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), avait pour objectif de déclencher officiellement le processus d'élaboration du bilan financier de l'exercice 2014-2020 et de la stratégie de financement de la Snps 2024-2028. Il s'agissait de présenter la méthodologie d'élaboration du bilan financier de la Snps 2014-2023 et de la stratégie de financement 2024-2028, de recueillir les observations et suggestions ainsi que de remettre aux participants des fiches de recueil de données nécessaires au bilan. Au dire du conseiller technique, Henri Dié Kakou, le premier travail porte sur le bilan financier de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection sociale sur la période 2014-2023.

RÉGIME SOCIAL DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS : PRÈS DE 1,7 MILLION DE PERSONNES ENRÔLÉES À LA FIN DU PREMIER SEMESTRE 2026

Le ministère de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle a évoqué, mercredi 2 septembre 2026, lors de l'ouverture de l'atelier consacré au bilan financier de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection sociale (SNPS) 2014-2020 et de la stratégie de financement de la SNPS 2024-2028, au Plateau, les avancées majeures enregistrées en matière de protection sociale, avec la trajectoire engagée depuis 2014. Le professeur Henri Dié Kaokou, représentant le ministre Adama Kamara, a indiqué que la Couverture Maladie Universelle est passée de près de 3,2 millions de personnes enrôlées à la fin de l'année 2021 à près de 26 millions en 2026. Concernant les travailleurs indépendants, il a relevé qu'à la fin du premier semestre 2026, près de 1,7 million de travailleurs indépendants étaient enrôlés au Régime Social des Travailleurs Indépendants, tandis que la Caisse Générale de Retraite des Fonctionnaires et Agents de l'État comptait près de 147 000 affiliés. Ces résultats témoignent selon lui, de la capacité du pays à conduire des réformes sociales structurantes et indiquent aussi la prochaine étape à franchir.

PROTECTION SOCIALE : LA PRIME SPÉCIALE DE RETRAITE, UN COUP DE POUCE AUX RETRAITÉS

Depuis septembre 2024, plus de 220 000 retraités des secteurs public et privé bénéficient, chaque année, de la Prime spéciale de retraite instituée par le Président Alassane Ouattara. Initialement fixée à un tiers de la pension mensuelle, cette prime a été revalorisée depuis septembre 2025 à deux tiers de la pension. Ainsi, un retraité percevant 300 000 FCFA par mois reçoit 200 000 FCFA supplémentaires au titre de cette mesure. Le Gouvernement présente cette prime comme un geste de reconnaissance envers les travailleurs ayant consacré plusieurs décennies au développement de la Côte d'Ivoire. En 2026, le ministre de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, Adama Kamara, a engagé la démarche visant à donner à cette prime un cadre juridique et financier durable... Avec cette prime, l'objectif affiché est clair : faire de la retraite non pas une mise à l'écart, mais une nouvelle étape de vie placée sous le signe de la dignité et de la reconnaissance.

COOPÉRATION SINO-IVOIRIENNE : DE BONNES PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA COMMUNICATION

La coopération sino-ivoirienne présente de bonnes perspectives dans le secteur de la communication. C'est ce qui ressort de la rencontre tenue, mercredi 02 septembre 2026, entre le ministre ivoirien de la Communication, Amadou Coulibaly, porte-parole du gouvernement, et l'ambassadeur de Chine en Côte d'Ivoire, Wu Jie. A son cabinet d'Abidjan-Plateau, Amadou Coulibaly a accordé une audience au diplomate chinois. « Nos échanges ont porté sur le renforcement de la coopération ivoiro-chinoise, notamment dans les domaines de la communication, la future Cité administrative des médias et sa médiathèque ainsi que de la formation et l'immersion de 25 journalistes ivoiriens en Chine, et de l'intelligence artificielle », écrit, sur sa page officielle Facebook, Amadou Coulibaly. « Avec l'entrée en vigueur, en mai 2026, de droits de douane à 0 % pour certains États africains, nous avons évoqué notre ambition commune de porter nos échanges commerciaux de 7,42 milliards (soit plus de 4 205 milliards de Fcfa, Ndlr) actuellement à plus de 10 milliards de dollars (soit plus de 5 667 milliards de Fcfa, Ndlr) », fait savoir le ministre de la Communication.

FORMATION PROFESSIONNELLE : LES 7 ÉTABLISSEMENTS DU PROJET AVIC ÉVALUÉS

Une année après l'ouverture des sept établissements de formation professionnelle du Projet Avic, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique fait le point. Un atelier bilan s'est ouvert, à cet effet, le 21 août à Yamoussoukro, impliquant des experts de formation, des partenaires techniques et financiers ainsi que des acteurs du système éducatif. Selon un communiqué, l'ouverture des travaux a été présidée par Moustapha Sangaré, directeur de cabinet de l'ancienne Koffi N'Guessan. A l'occasion, du 21 août au 3 septembre, les participants ont examiné les acquis enregistrés au cours des douze premiers mois, relevé les difficultés rencontrées et dégagé des solutions pour améliorer durablement le fonctionnement des établissements. Sous l'égide de Koffi, coordinateur de l'unité de gestion du Projet Avic, l'évaluation porte notamment sur la gouvernance et le pilotage, le fonctionnement des internats, les ressources budgétaires et humaines, l'état des infrastructures et des équipements, l'offre de formation et les effectifs.



ACTION HUMANITAIRE : LA CÔTE D'IVOIRE SE DOTE D'UN MANUEL DE PROCÉDURES POUR RENFORCER LA RÉPONSE AUX CATASTROPHES

La Côte d'Ivoire renforce son dispositif de réponse aux catastrophes naturelles. Un atelier consacré à l'opérationnalisation du Plan national de contingence humanitaire multirisque a abouti à l'élaboration d'un manuel de procédures opérationnelles standardisées. Organisés du 18 au 20 août 2026 par la Direction de l'Action humanitaire du ministère de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, les travaux ont réuni des représentants des structures étatiques, des collectivités territoriales, des ministères techniques ainsi que des Forces de défense et de sécurité, informe un compte rendu transmis à l'Inter, mercredi 2 septembre. L'objectif était de tester, d'ajuster et de valider, à travers une mini-simulation, les mécanismes de réponse aux situations d'urgence et aux catastrophes naturelles.



PROJET TRANSITION BAS CARBONE : UN DÉLAI DE SIX MOIS ACCORDÉ POUR CONSOLIDER LES ACQUIS

Réunies à Abidjan-Cocody, le mercredi 2 septembre 2026, à l'occasion de la 6e réunion extraordinaire du comité de pilotage du projet transition bas carbone (Tbc), les parties prenantes engagées dans la mise en œuvre dudit projet ont été informées du prolongement du délai d'exécution, ce, jusqu'à fin juin 2027. Initialement prévu s'achever fin décembre 2026, l'annonce de la prorogation a été faite par Jean Douzo, chef de programme auprès de l'Union européenne (Ue). Toutefois, il a assuré que cette extension de six mois jusqu'à la mi-2027 constituera une phase finale, marquant l'aboutissement complet de l'appui financier de l'Union européenne à ce projet. Financé par l'Union européenne à hauteur de 5,9 millions d'euros, soit 3,87 milliards de Fcfa, le projet Tbc lancé en janvier 2023 est mis en œuvre conjointement par Expertise France et le ministère ivoirien de l'Environnement et de la Transition écologique. Son objectif principal reste de rehausser la performance climatique de la Côte d'Ivoire, en parfaite adéquation avec les ambitions de l'Accord de Paris.



PROTECTION DU CLIMAT : 30 MILLIONS DE FCFA MIS À LA DISPOSITION DES JEUNES

La lutte contre le changement climatique passe désormais par la jeunesse. Le Fonds jeunesse et action pour le climat (Fjac) a été officiellement lancé, hier mercredi 2 septembre 2026, à l'amphithéâtre A de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, avec une enveloppe globale de 30 millions de Fcfa destinée à financer des initiatives portées par la jeunesse. Placée sous le haut patronage du ministre, gouverneur du District autonome d'Abidjan, Cissé Ibrahima Baongo, représenté par la vice-gouverneur Nassalatou Diaby, la cérémonie a été l'occasion de rappeler l'urgence d'une mobilisation collective contre les effets du dérèglement climatique. « Le changement climatique n'est désormais plus une menace lointaine ou une question réservée aux seuls spécialistes. Il constitue une réalité qui affecte directement nos territoires, nos populations, notre économie et notre cadre de vie », a souligné Nassalatou Diaby.



ACCÈS À L'EAU POTABLE : LE PROJET DES 1 000 FORAGES TRANSFORME LE QUOTIDIEN DES POPULATIONS

A Mamadouvo, dans le Tchologo, l'accès à l'eau potable s'est amélioré avec la mise en service, le 23 novembre 2025, d'un forage équipé d'un système de pompage à énergie solaire. Réalisé dans le cadre du projet des 1 000 forages d'eau potable équipés de pompes à énergie solaire, l'ouvrage rapproche désormais l'eau potable des populations et facilite leur approvisionnement au quotidien. D'une profondeur de 75 mètres, le forage affiche un débit de 2 m³ par heure. L'eau est pompée grâce à l'énergie solaire puis stockée avant sa distribution aux habitants. Pour les populations, cette infrastructure change surtout les habitudes. Avant, l'accès à l'eau nécessitait de se rendre au marigot, parfois très tôt le matin. Une situation particulièrement contraignante pour les femmes. « Avant, on devait se lever très tôt pour aller au marigot. Aujourd'hui, on peut venir chercher l'eau directement ici sans histoire et à la chaîne », témoigne Koro Silué, une habitante de Mamadouvo. (Source : CICG)

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE : LA POLICE SPÉCIALE INTENSIFIE SES CONTRÔLES

La Direction de la Police Spéciale de Sécurité Routière (DPSSR) intensifie ses opérations de contrôle sur plusieurs grands axes routiers dans le District d'Abidjan. Ses interventions du lundi 31 août dernier, ont permis de relever plusieurs infractions et de procéder à des mises en fourrière. Cette intervention menée dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière et les comportements à risque, a permis de verbaliser 14 conducteurs à l'aide de terminaux électroniques. Les infractions constatées concernent notamment le défaut de visite technique, le mauvais état physique des véhicules, le chargement mixte, le transport illégal, le mauvais stationnement, la mauvaise conduite, l'usure des pneumatiques ainsi que le défaut de plaque d'immatriculation. Trois véhicules ont été mis en fourrière, dont deux pour défaut de visite technique et un pour mauvais état physique.

TRANSPORT AÉRIEN : AIR CÔTE D'IVOIRE LANCE UN RECRUTEMENT DE PILOTES DE LIGNE ET DE MÉCANICIENS D'AVION

La compagnie recherche de jeunes Ivoiriens âgés de 25 ans au maximum au 31 décembre 2026, pour intégrer ses parcours de formation aux métiers de pilote de ligne et de mécanicien d'avion. Il s'agit pour la compagnie de développer des compétences locales dans un secteur aéronautique en pleine évolution. Pour les futurs pilotes de ligne, la compagnie cible notamment les candidats titulaires d'un baccalauréat C, E ou S et justifiant de trois à quatre années minimum d'études supérieures avec diplôme soutenu... Le profil recherché repose sur de solides aptitudes scientifiques... Pour les candidats intéressés, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 25 septembre prochain. Quant aux dossiers, ils doivent comprendre une pièce d'identité, les copies des diplômes requis ou un relevé de notes attestant du niveau d'études demandé, un Curriculum vitae (CV) et une lettre de motivation.

INCIVISME ROUTIER / USAGE ILLÉGAL DES "DABAGAOU" ET "BAVETTES" : 34 "GBAKAS" ÉPINGLÉS EN UNE JOURNÉE

La lutte contre les équipements non conformes dans les véhicules de transport en commun se poursuit sur les routes dans le Grand Abidjan. Après la phase de sensibilisation, la gendarmerie en liaison avec la Direction Générale des Transports Terrestres et de la Circulation (DGTTC), a procédé, le mardi 1er septembre 2026, à la phase de contrôle et de répression visant particulièrement les véhicules « gbakas » munis de « dabagaou » et/ou de bavettes. L'opération s'est déroulée sur deux axes stratégiques à savoir Abobo-Anador, dans les sens Abobo-Adjamé et Anyama, deux lieux très fréquentés par les véhicules ciblés. Sur 93 véhicules contrôlés, 34 étaient en infraction, soit environ 37 % des véhicules contrôlés. Les agents ont procédé au retrait systématique des équipements concernés, notamment les « dabagaous » et les bavettes, conformément à l'objectif de l'opération. Un signal fort adressé aux transporteurs et conducteurs.

TOURISME : LA CÔTE D'IVOIRE MISE SUR UNE NOUVELLE LIAISON AÉRIENNE POUR SÉDUIRE LE MARCHÉ BRÉSILIEN

Du 4 au 11 septembre 2026, la Côte d'Ivoire accueille un Famtour et Presstour réunissant des professionnels du tourisme, des médias et des opérateurs brésiliens. Cette initiative est organisée en partenariat avec TAAG Angola Airlines, le ministère du Tourisme et des Loisirs et l'ambassade de Côte d'Ivoire au Brésil. À travers cette opération de promotion touristique, les participants brésiliens auront l'occasion de découvrir les atouts de la destination ivoirienne, notamment Abidjan, à travers son patrimoine culturel, sa gastronomie et ses différentes offres touristiques. C'est dans le contexte de la mise en place d'une nouvelle liaison aérienne reliant le Brésil à la Côte d'Ivoire via Luanda, en Angola. La connexion est présentée comme une passerelle stratégique destinée à rapprocher les deux marchés et à faciliter la mobilité entre les deux pays.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : MALGRE CERTAINS DEFIS QUI DEMEURENT, LA COTE D'IVOIRE A ENREGISTRE DES PROGRES NOTABLES EN 2024

La Côte d'Ivoire a enregistré des avancées significatives en matière de prévention et de lutte contre la corruption en 2024. Ces progrès ressortent du projet de Rapport d'évaluation 2024 des activités liées à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, présenté lors de l'atelier de validation ouvert, le lundi 31 août 2026 à Grand-Bassam, par la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG). Réunissant pendant trois jours des représentants des institutions publiques, des ministères, du secteur privé et de la société civile, cet atelier vise à valider les résultats enregistrés en 2024 et à lancer le processus d'élaboration du prochain rapport d'évaluation.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 📱

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



www.gouv.ci

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable